SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

RSEQ MONTRÉAL

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION:

REMBOURSEMENT ACCEPTÉ: _____ $

Remboursement des frais d'arbitrage

Veuillez inscrire les parties où aucun arbitre ne s'est présenté (Partie non reprise ultérieurement avec un arbitre) et les parties où il n'y avait pas le nombre d'arbitres prévus (un seul au lieu de 2, ou encore 2 sur 3 en hockey cadet et juvénile)

Établissement :

Discipline sportive :

No de match	Date	Heure	Visiteur	Receveur	Catégorie	Nombre d'arbitres

Veuillez retourner ce formulaire par courriel à l'adresse suivante: megascon@montreal.rseq.ca
Sports d'hiver: Les demandes de remboursements doivent être envoyées **avant le 31 mars.**
Flag football: Les demandes de remboursements doivent être envoyées **avant le 31 mai.**